

INFORMATIONS POST AGO

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

« MPBS »

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 10 juin 2014 ; la société MPBS publie ce qui suit :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1/Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « M.P.B.S », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2013, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2013, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat bénéficiaire 2013	2 150 906,892
Reprise Résultats reportés antérieurs	87 200,296
Base de la réserve légale	2 238 107,188
Réserve légale (5%)	111 905,359
Sommes distribuables	2 126 201,829
Dividendes	1 230 000,000
Résultats reportés à nouveau	896 201,829

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,200 dinars Tunisiens par action d'une valeur nominale de deux (2) dinars Tunisien Chacune.

Monsieur le Président Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 01 Juillet 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 5.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

SIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration après la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice 2013, l'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois exercices soit 2014-2015 et 2016 :

- Monsieur Sofiène SELLAMI ;
- Madame Dorra CHAABOUNI ép SELLAMI ;
- Monsieur Mohamed SELLAMI ;
- Monsieur Malek SELLAMI.

L'Assemblée Générale nomme Monsieur **HABIB CHABCHOUB** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires petits porteurs (Minoritaires), pour la durée de trois exercices 2014, 2015 et 2016. Cette nomination a été mise au vote des actionnaires petits porteurs présents ou représentés uniquement avec l'abstention des actionnaires majoritaires, et a été adoptée à l'unanimité des actionnaires minoritaires présents ou dûment représentés

Le mandat des administrateurs qui viennent d'être nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Madame et Messieurs les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de leur mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Mahmoud ZAHAF en qualité de commissaire aux comptes de la société « MPBS » pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de co-gérants du président directeur général Monsieur Sofiène SELLAMI et de l'Administrateur Monsieur Mohamed SELLAMI au sein de la société SPECTRA DISTRIBUTION, filiale de la société « MPBS ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

2/ Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31-déc-13	31-déc-12	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31-déc-13	31-déc-12
<u>Immobilisations incorporelles</u>	212 164,853	144 961,377	Capital social	12 300 000,000	5 900 000,000
Moins: amortissements	145 534,030	131 203,881	Réserves légales	452 558,581	340 653,222
	66 630,823	13 757,496	Prime d'émission	7 909 460,000	
<u>Immobilisations corporelles</u>	12 875 769,886	12 142 310,373	Autres capitaux propres	61 530,750	143 285,400
Moins: amortissements	9 246 077,779	8 364 867,834	Réserves spéc. réinvest.		600 000,000
	3 629 692,107	3 777 442,539	Résultats reportés	896 201,829	87 200,296
<u>Immobilisations financières</u>	2 831 321,658	227 336,602	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	21 619 751,160	7 071 138,918
Moins: provisions	91 500,000	51 514,000	Résultat de l'exercice		
	2 739 821,658	175 822,602	Total cap. propres après affectation	21 619 751,160	7 071 138,918
Total des actifs immobilisés	6 436 144,588	3 967 022,637	PASSIFS		
Autres actifs non courants	225 286,770	5 368,000	Passifs non courants		
Total des actifs non courants	6 661 431,358	3 972 390,637	Emprunts	548 892,700	968 280,844
ACTIFS COURANTS			Autres passifs financiers	0,000	0,000
Stocks	6 345 687,657	5 907 341,923	Provision	50 000,000	50 000,000
	6 345 687,657	5 907 341,923	Total des passifs non courants	598 892,700	1 018 280,844
Clients et comptes rattachés	8 881 446,917	6 990 918,933	Passifs courants		
Provisions	-355 439,276	314 400,634	Fournisseurs	4 682 901,866	4 896 068,816
	8 526 007,641	6 676 518,299	Autres passifs courants	2 157 694,461	1 740 987,930
Autres actifs courants	610 204,991	656 105,736	Concours bancaires et autres passifs financiers	4 323 609,028	2 660 105,381
Placement et autres actifs financiers	31 762,310	150 352,248	Total des passifs courants	11 164 205,355	9 297 162,127
Liquidités et équivalents de liquidités	11 207 755,258	23 873,046	Total des passifs	11 763 098,055	10 315 442,971
Total des actifs courants	26 721 417,857	13 414 191,252			
TOTAL DES ACTIFS	33 382 849,215	17 386 581,889	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	33 382 849,215	17 386 581,889

- Suite -

3/L'état d'évolution des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Réserves spéciales de réinvest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette comptable au 31/12/2012	5900000,000	340653,222	143285,400	600 000,000		87200,296		7071138,918
Augmentation du capital	6400000,000			-600000,000	7909460,000			13709460,000
Subv. inscrite au Résultat			-81754,650					-81754,650
solde au 31/12/2013 avant affectation	12300000,000	340653,222	61530,750	0,000	7909460,000	87200,296	2150906,892	22849751,160
Affectation du résultat de l'exercice 2013								
Réserves légales		111905,359					-111905,359	
Résultats reportés						809001,533	-809001,533	
Dividendes à distribuer sur exercice 2013							-1230000,000	-1230000,000
Situation nette comptable au 31/12/2013	12300000,000	452558,581	61530,750	0,000	7909460,000	896201,829	0,000	21619751,160